

Composante	131	UFR des Sciences, antenne du Campus 1					Liste :											
Type de diplôme	Licence						Crédits											
Mention de diplôme	GLSANTE	Santé					Nature :											
Version d'étape	SANL2_201	Licence 2 Sciences pour la Santé					Part CC ou											
Régulier : oui / non ?							Coefficient :											
Régime spécial : oui / non ?																		
Erasmus : oui / non ?																		
Enseignement à distance : oui / non ?																		
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles			
								Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal						
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT		
SEMESTRE 3																		
BLOC DISCIPLINAIRE																		
SBSPSS3	SBSPS3A			UE Biologie cellulaire 3	6													
SBSPSS3	SBSPS3A	O	SBSPS3A1	EC Physiologie de la membrane plasmique		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS3	SBSPS3A	O	SBSPS3A2	EC Introduction à la microbiologie		SANL2_201		Ecrit (80%)+ TP (20%)	2	100 %				Ecrit	1h00	80 %	50 %	conservation de la note de TP en session 2
SBSPSS3	SBSPS3B	O		UE Biologie moléculaire 3	6													
SBSPSS3	SBSPS3B	O		EC Biologie moléculaire 3				Ecrit	2	100 %				Ecrit	1h00	100 %	100 %	
SBSPSS3	SBSPS3C			UE Organes et fonctions 3	6													
SBSPSS3	SBSPS3C	O	SBSPS3C1	EC Reproduction et développement		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS3	SBSPS3C	O	SBSPS3C2	EC Systèmes nerveux, musculaires et squelettiques		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
BLOC TRANSVERSAL																		
SBSPSS3	SBSPS3D			UE Anglais 1, Pratique de labo et TP	6													
SBSPSS3	SBSPS3D	O	SBSPS3D1	EC Anglais 3		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS3	SBSPS3D	O	SBSPS3D2	EC Pratiques de labo TP		SANL2_201		Ecrit (compte-renudus TP)	3	100 %							50 %	conservation de la note de session 1 : impossible de repréparer des TP - utilisation de materiel vivant
SBSPSS3	SBSPS3E			UE Libres & Chimie & Biophysique	6													
SBSPSS3	SBSPS3E	O	SBSPS3E2	EC Chimie		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E	O	SBSPS3E3	EC Biophysique		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E	O	SBSPS3E1	Liste à choix : 1 choix														
SBSPSS3	SBSPS3E	X	SBS3E1A		EC Biotechnologie		SANL2_201		Ecrit	1	100 %			Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E	X	SBS3E1B		EC Education, Sciences et Société		SANL2_201		Oral	1	100 %			Oral		100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E	X	SBS3E1C		EC Compléments de chimie organique		SANL2_201		Ecrit	1	100 %			Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E	X	SBS3E1F		EC Plantes, molécules et thérapeutiques		SANL2_201		Ecrit	1	100 %			Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3E	X	SBS3E1E		EC Activité physique et santé		SANL2_201		Ecrit	1	100 %			Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS3	SBSPS3F			UE Surnuméraire Semestre 3	0											pas d'ECTS / pas de session 2 : préparation à concours (veterinaire, ESIX) + passerelle vers S4 licence de chimie		
SBSPSS3	SBSPS3F	F	SBSPS3F1	EC Chimie Approfondie		SANL2_201		Ecrit										
SEMESTRE 4																		
BLOC DISCIPLINAIRE																		
SBSPSS4	SBSPS4A			UE Biochimie et biologie cellulaire	6													
SBSPSS4	SBSPS4A	O	SBSPS4A1	EC Biochimie		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS4	SBSPS4A	O	SBSPS4A2	EC Biologie Cellulaire		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS4	SBSPS4B			UE Organes- Fonctions 4	6													
SBSPSS4	SBSPS4B	O	SBSPS4B1	EC Système immunitaire		SANL2_201		ecrit (80%) + écrit (TP, 20%)	2	100 %				Ecrit	1h00	80 %	50 %	conservation de la note de TP pour la session 2
SBSPSS4	SBSPS4B	O	SBSPS4B2	EC Systèmes endocrinien et cardiovasculaire		SANL2_201		ecrit (80%) + écrit (TP, 20%)	2	100 %				Ecrit	1h00	80 %	50 %	Conservation de la note de TP pour la session 2
SBSPSS4	SBSPS4E			UE Biologie moléculaire 4	6													
SBSPSS4	SBSPS4E	O		EC Biologie moléculaire 4		SANL2_201		Ecrit (80%) + écrit (TP 20%)	2	100 %				Ecrit	1h00	80 %	1	conservation de la note de TP en session 2
BLOC TRANSVERSAL																		
SBSPSS4	SBSPS4C			UE Biostatistiques & Anglais & UE libre 4	6													
SBSPSS4	SBSPS4C	O	SBSPS4C2	EC Biostatistiques 4		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4C	O	SBSPS4C3	EC Anglais 4		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4C	O	SBSPS4C1	Liste à choix : 1 choix														
SBSPSS4	SBSPS4C	X	YBST4E3C		EC Initiation aux sciences et technologies agroalimentaires		SVIL2_201		ecrit (50%) + écrit (TP, 50%)	2	100 %			Ecrit	1h00	50 %	33 %	conservation de la note de TP pour la session 2
SBSPSS4	SBSPS4C	X	YSBS4C1B		EC Introduction aux neurosciences		SANL2_201		Ecrit	1	100 %			Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4C	X	SB54C1C		EC Introduction à l'oncologie		SANL2_201		Ecrit	1	100 %			Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4C	X	SB54C1D		EC Microbiologie et enjeux pour la Santé		SANL2_201		Ecrit	1	100 %			Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4C	X	YSBS4C1F (à		EC Sciences des comportements		SANL2_201		Ecrit	1	100 %			Ecrit	1h00	100 %	33 %	
SBSPSS4	SBSPS4D			UE Pharmacologie, santé publique, TP et projet pro	6													
SBSPSS4	SBSPS4D	O	SBSPS4D1	EC Pharmacologie et santé publique		SANL2_201		Ecrit	1	100 %				Ecrit	1h00	100 %	50 %	
SBSPSS4	SBSPS4D	O	SBSPS4D2	EC TP et projet pro		SANL2_201		Ecrit (compte-renudus TP)	3	100 %							50 %	conservation de la note de session 1 : impossible de repréparer des TP - utilisation de materiel vivant
SBSPSS4	SBSPS4F			UE Surnuméraire Semestre 4	0													
SBSPSS4	YBST4D1	F		EC Chimie préparation aux concours		SVIL2_201		Ecrit	3	50 %	Ecrit	1h00	50 %				100%	pas d'ECTS / pas de session 2 : préparation à concours (veterinaire, ESIX)
SANL2 201																		
SANL2 201	SANL2SF	F		EC Stage facultatif		SANL2_201												
SANL2 201	SANL2EE	F		EC Engagement étudiant		SANL2_201												

A PRECISER
règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Session 1 = CC tout au long de l'année / session 2 = CT

Regroupement cohérent d'UE

Bloc disciplinaire = (SBSPS3A + SBSPS3B + SBSPS3C) + (SBSPS4A + SBSPS4B + SBSPS4E)
Bloc transversal et de spécialisation = (SBSPS3D + SBSPS3E) + (SBSPS4C + SBSPS4D)

Règles de compensation

Compensation entre les S3 et S4 entre les blocs de même nature (disciplinaire ou transversal) définis ci-dessus

Si un étudiant valide un bloc (disciplinaire ou transversal) au sein d'un semestre (c-à-d, que la moyenne des UE du bloc est supérieure ou égale à 10), toutes les UE de ce bloc sont acquises (y compris par compensation, c-à-d les UE dont la moyenne est inférieure à 10) et 6 ECTS seront attribués à toutes les UE du bloc. De la même manière, la compensation d'UE au sein d'un bloc, qu'il soit disciplinaire ou transversal, est effective à l'année. Donc, si la moyenne annuelle des blocs (disciplinaire d'une part et transversal d'autre part) est supérieure ou égale à 10, toutes les UE des blocs sont acquises (et les ECTS attribués). Pour valider une année, un total de 60 ECTS doit avoir été obtenu. Les notes des UE validées (c'est à dire pour lequel 6 ECTS ont été attribués) sont conservées pour la deuxième session comme pour l'année suivante en cas de redoublement. Pour les UE non validées, une note d'EC est conservée en session 2 si elle est supérieure ou égale à 10, mais l'UE entière devra être repassée en cas de redoublement.

Règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 SPS mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire en L3 SPS, à condition d'avoir validé sa L1 SPS.

Règles de prise en compte des absences aux épreuves :

Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.
ABJ et ABI : équivalent à un 0 dans le calcul de la moyenne.

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

Une EC validée en session 1 (note > 10/20) = report de la note en session 2 mais pas conservée en cas de redoublement

Conservation note TP :

Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)

Session 2 :

Si moins de 10 étudiants convoqués en session 2 pour un EC ou une UE, possibilité pour l'équipe pédagogique de transformer une épreuve écrite en épreuve orale

Stage facultatif :

La présence en stage n'est pas un justificatif d'absence

Il est donc fortement conseillé d'effectuer les stages en dehors des périodes d'enseignements et d'exams

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire Une moyenne aux semestres attendue pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	
	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

- d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3	
(2)	(N1+N2+N3)/3	}
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU